



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le six du mois de novembre à vingt heures quinze en application de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BARON Ludivine, CERF Guillaume, GARNACHE-BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, MAHON Loïc, MARGUET Virgile, NICOLAS Martine et RENAUD Alain.

Était absente et excusée : BELOT Corinne, procuration à LAMBERT Julie

Était absent : COTE-COLISSON Éric

La séance est ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire.

Le Conseil municipal désigne M. Alain RENAUD en qualité de secrétaire de séance.

Lecture et approbation du Procès-Verbal de la réunion du 9 octobre 2025

Commission Employés communaux

- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer l'indemnité d'astreinte à l'employé communal, Florent PAHIN, durant ses semaines d'astreinte hivernale, du 24 novembre au 15 mars, conformément à la réglementation en vigueur.

DCM 03112025 à l'unanimité

Commission Finances et Budget

- Dans l'attente du vote du budget 2026, le Conseil municipal valide le principe d'autoriser les dépenses d'investissement à hauteur d'un montant équivalent à un quart ($\frac{1}{4}$) des dépenses d'investissement inscrites au budget 2025, pour le **budget communal**, conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

DCM 01112025 à l'unanimité

- De même, en attendant le vote du budget 2026, il est également décidé d'autoriser les dépenses d'investissement à hauteur d'un montant équivalent à un quart ($\frac{1}{4}$) des dépenses d'investissement inscrites au budget 2025, pour le **budget eau**, conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

DCM 02112025 à l'unanimité

Commission Urbanisme et Bois

- La vente de bois de feuillus aux particuliers a rapporté 683,40 € pour un volume total de 41,5 stères.
- Etablissement d'un bail de location de terres agricoles au profit de Mme STIVALET Fabienne, concernant la parcelle cadastrée ZH 12 – Champ Devant (1 ha 14 a 70 ca) pour un montant de 229,40 €.

Cette location est conditionnée à l'entretien régulier des terrains agricoles par la locataire.

Commission Eau, Voirie, Sécurité routière et Eclairage public

- Le devis établi par l'entreprise Balossi Marguet pour l'installation d'un candélabre solaire, Rue du Moulin, d'un montant de 4 278,08 € TTC, est approuvé.
- Prise d'acte de l'inscription de la 3^e tranche d'enfouissement du réseau électrique réalisée par le SYDED pour les rues du Petit Bois et des Jardins.

Commission Bâtiments communaux et Cimetière

- Adoption du plan de financement réactualisé pour la réhabilitation du bâtiment Pariney (création de 3 logements et d'un commerce rural).

Le Conseil municipal approuve le plan de financement réactualisé du projet de réhabilitation du bâtiment Pariney pour la création de 3 logements et d'un commerce rural, d'un montant global de 1 129 379,49 € HT, et autorise le Maire à solliciter les financements et à signer les conventions nécessaires à la réalisation de l'opération

DCM 05112025 à l'unanimité

- Une première réunion de chantier concernant le projet de réhabilitation du bâtiment Pariney est prévue le 13 novembre 2025 à 9h.

- **Travaux dans un logement communal du bâtiment de la Poste**

Prise d'acte de la présentation de deux devis pour la rénovation d'un logement communal situé dans le bâtiment de la Poste :

- **Entreprise Garnache** : rénovation des fenêtres pour un montant de 8 009,77 € TTC (TVA 5,5%) ;
- **Entreprise Girard** : rénovation de la salle de bain pour une montant de 4 082,82 € TTC (TVA 10%).

Les devis sont approuvés et le Maire est autorisé à engager les travaux correspondants.

- Le Conseil municipal autorise le Maire à demander un devis à l'entreprise Garnache pour la rénovation de la charpente du bâtiment de la Poste. La validation des travaux sera examinée lors d'une prochaine séance.

Commission Information, Communication, Tourisme, Santé publique et CCAS

- Préparation du bulletin municipal : les articles doivent être transmis avant le 14 novembre 2025.
- Après présentation de l'application Panneau Pocket, le Conseil municipal décide de l'utiliser pour la diffusion numérique des informations communales.

Commission SLC, Fêtes et Cérémonie

- La Cérémonie du 11 novembre aura lieu à partir de 11h30 et sera suivie d'un vin d'honneur.

DIVERS

- Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2026–2030
Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du projet de renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) élaborée en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Doubs et la Communauté de Communes du Val de Morteau pour la période 2026 à 2030.

Cette convention-cadre vise à coordonner les actions sociales sur le territoire dans les domaines de la petite enfance, de la parentalité, de la jeunesse, de l'accès aux droits, de l'inclusion numérique et de l'animation de la vie sociale.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2026–2030 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

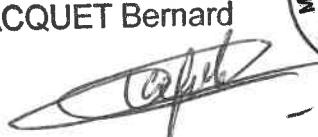
DCM 04112025 à l'unanimité

Prochain conseil municipal le mercredi 10 décembre 2025 à 20h15

La séance est levée à 21h50

Le Maire,

**Le Maire,
JACQUET Bernard**



MAIRIE DE LES GRAS
* (Doubs) *